

**Rapport
annuel
2015**



**RÉGIME COMPLÉMENTAIRE
DE RETRAITE DES EMPLOYÉS SALARIÉS**



Au nom du comité de retraite, il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année 2015. La dernière année a été marquée par plusieurs événements significatifs pour le régime, autant du point de vue économique, que législatif et organisationnel. Toujours dans un souci d'améliorer la performance du régime, plusieurs mandats ont été réalisés dans la dernière année et de nombreux chantiers sont toujours en cours. Le présent rapport vise à vous informer sur ces différents développements.

Un des éléments marquants de la dernière année fut l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec d'un projet de loi sur les régimes de retraite. Reconnaissant le contexte difficile dans lequel les régimes de retraite à prestations déterminées ont dû évoluer depuis plusieurs années, cette nouvelle loi devrait notamment contribuer à en rendre le financement plus stable. Plus d'informations à ce sujet se trouvent dans la section « Situation financière ».

Sur le plan organisationnel du régime, l'Industrielle Alliance a annoncé son intention de fusionner, avec une date effective au 31 décembre 2015, le présent régime à celui des anciens employés de La Nationale Vie. La fusion n'aura aucun impact sur les prestations auxquelles les participants ont droit, mais permettra de simplifier l'administration des régimes et de rendre plus efficace la réalisation des différents projets. Dans les différentes sections de ce rapport, les résultats sont présentés avant l'effet de cette fusion puisque celle-ci devra d'abord être approuvée par les autorités réglementaires.

D'un point de vue économique, l'année 2015 a été marquée notamment par une grande volatilité des marchés boursiers. La bourse canadienne a terminé l'année en territoire négatif, entraînée en grande partie par la chute du prix du pétrole. Les principales autres bourses mondiales ont connu des performances positives, mais plutôt modestes. La chute du dollar canadien a cependant permis de générer de forts rendements pour les actions mondiales. Dans ce contexte économique difficile, la caisse de retraite a réalisé un rendement de 4,5 % (avant déduction des frais), ce qui excède l'indice de référence.

Du côté du financement du régime, le ratio de capitalisation se situait à 117 % à la fin de l'année. Cette mesure sert à évaluer la viabilité du régime à long terme. Quant au degré de solvabilité du régime, qui évalue la capacité à payer les engagements en cas de terminaison du régime, il s'établit quant à lui à 99 %. Bien que ce dernier indicateur soit en baisse par rapport à l'année précédente, la situation demeure enviable comparativement aux autres régimes canadiens. En effet, le degré de solvabilité médian à la fin de l'année 2015 était de 88 %¹ pour l'ensemble des régimes au Canada.

Le comité de retraite s'est doté d'un plan d'action ambitieux pour les prochaines années qui vise à solidifier le régime et en assurer la pérennité. Dans un contexte économique où les rendements faibles et la volatilité élevée des marchés semblent être devenus la norme, le comité de retraite a évalué l'ajout de certaines classes d'actif offrant des caractéristiques qui rencontrent les objectifs de viabilité du régime et de sécurité des prestations. Un premier mandat de placements alternatifs sera ainsi déployé au cours de l'année à venir. Le comité de retraite a également débuté certains projets pour poursuivre l'amélioration de la gouvernance du régime, dont la révision des pratiques administratives qui a comme objectif d'assurer la qualité des services offerts et une saine gestion des risques. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces différents projets.

Nous souhaitons que le présent rapport réponde adéquatement à vos besoins. Dans le but de continuer l'amélioration de nos communications, nous vous invitons à compléter un court sondage et nous faire part de vos commentaires (<https://fr.surveymonkey.com/r/ZXLCQ9Q>).

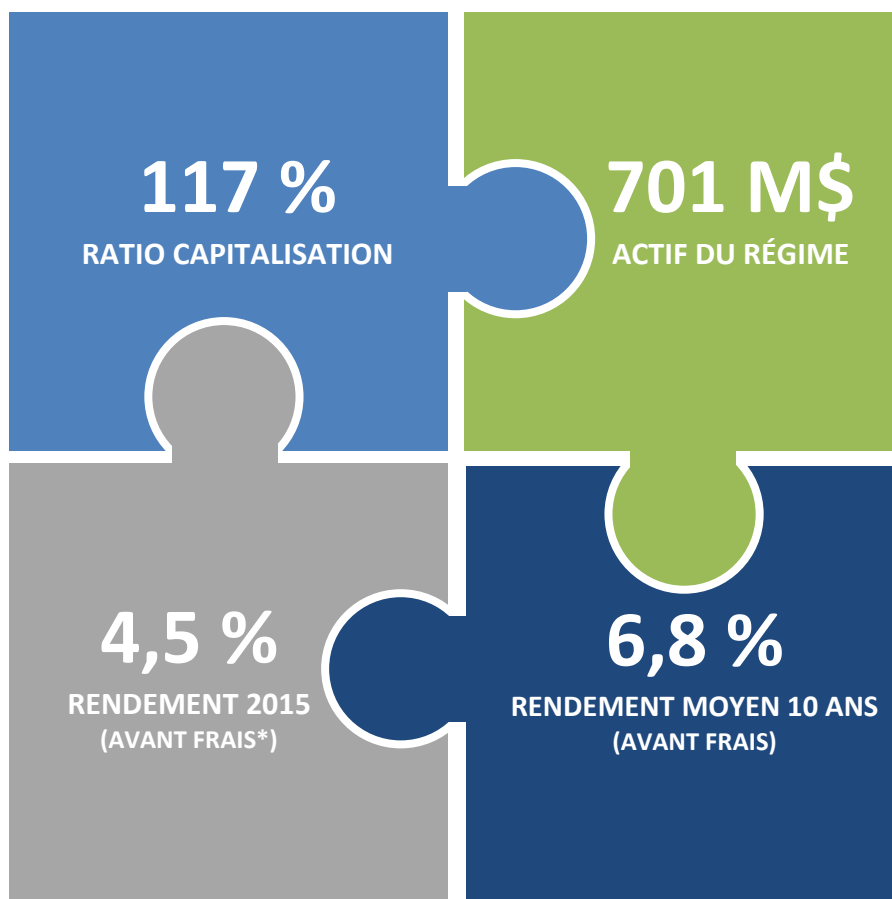
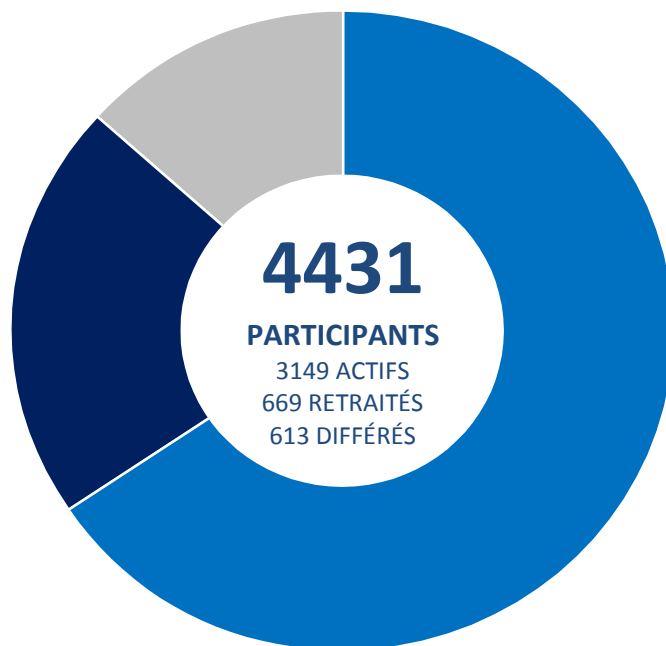
Pour tout complément d'information, je vous invite également à vous adresser au service des Ressources humaines, dont les coordonnées sont mentionnées à la dernière page du rapport.

Jacques Potvin
Président du comité de retraite

¹ http://www.aon.com/canada/fr/attachments/human-capital-consulting/AH_Q4_2015_Solvabilite_FR.pdf



Le régime en quelques chiffres...



* Le rendement net des frais de gestion et d'administration pour l'année 2015 correspond à 4,073 %



Financement du régime

L'événement le plus significatif de l'année 2015 au niveau du financement du régime de retraite fut l'adoption du projet de loi n° 57. Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, cette loi fut le fruit de nombreuses réflexions et consultations au cours des dernières années dont l'objectif principal était de revoir les règles de financement qui s'appliquent aux régimes de retraite à prestations déterminées (PD) du secteur privé. De façon à favoriser une plus grande stabilité des cotisations, l'emphase est dorénavant mise sur la base de capitalisation, qui présente une vision à long terme du régime. Une provision de stabilisation à financer sur cette base a également été ajoutée, visant à fournir une sécurité additionnelle et réduire la volatilité des cotisations. L'exigence de financer les déficits de solvabilité a été éliminée par cette nouvelle loi, en raison de l'instabilité que cela générerait pour plusieurs promoteurs de régimes de retraite.

Résultats de l'évaluation actuarielle

Le ratio de capitalisation du régime a augmenté au cours de l'année 2015, passant de 107 % à 117 %. Cette hausse est principalement due à la révision des hypothèses actuarielles. Ces dernières incluaient auparavant des marges implicites, qui ne sont dorénavant plus requises puisque, dans la foulée de l'adoption du projet de loi n° 57, ces marges ont été remplacées par la provision de stabilisation. Le ratio de capitalisation du régime se trouve légèrement au-dessus de la provision de stabilisation requise au 31 décembre 2015.

117 %
RATIO CAPITALISATION

Bien que le financement selon la situation de solvabilité ne soit plus exigé, les résultats continuent d'être présentés sur cette base et doivent être considérés à certaines fins, notamment lors de toute modification au régime. Le degré de solvabilité du régime a diminué en 2015, passant de 105 % à 99 %, principalement en raison de la baisse des taux d'intérêt et de l'adoption d'une nouvelle table de mortalité par l'Institut canadien des actuaires.

Au 31 décembre

Résultats ¹ (en millions \$)	2015	2014	2013
Capitalisation (continuité du régime)			
Actif	701,1	655,6	581,0
Passif	598,3	612,1	550,0
Surplus / (Déficit)	102,8	43,5	31,0
Ratio de capitalisation	117 %	107 %	106 %
Provision de stabilisation requise	115 %		
Solvabilité (terminaison du régime)			
Actif	702,8	657,4	582,6
Passif	710,2	626,1	513,9
Surplus / (Déficit) de terminaison	(7,4)	31,3	68,7
Degré de solvabilité	99 %	105 %	113 %

¹ Les résultats de l'année 2013 et 2014 sont issus de l'évaluation actuarielle complète enregistrée auprès de Retraite Québec. Ceux de 2015 présentent des estimations.



Principales hypothèses de l'évaluation actuarielle

Les hypothèses utilisées aux fins de l'évaluation de capitalisation sont déterminées par l'actuaire dans une perspective à long terme, selon le scénario dans lequel le régime continue indéfiniment. Ces hypothèses sont révisées annuellement pour considérer l'évolution du contexte économique et la démographie du régime.

Les hypothèses de l'évaluation de solvabilité sont quant à elles prescrites par la loi et servent à évaluer la valeur des prestations qui seraient versées en cas de terminaison du régime.

Au 31 décembre

	2015	2014	2013
Capitalisation (continuité du régime)			
➤ Principales hypothèses			
▪ Taux d'intérêt	5,30 %, net frais	5,00 %, net frais	5,25 %, net frais
▪ Taux d'augmentation des salaires	3,5 %	4 %	4 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
▪ Âge de retraite	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen
Solvabilité (terminaison du régime)			
➤ Principales hypothèses			
▪ Valeur de transfert			
▪ Taux d'intérêt	2,1 % pendant 10 ans et 3,7 % par la suite	2,5 % pendant 10 ans et 3,8 % par la suite	3,0 % pendant 10 ans et 4,6 % par la suite
▪ Table de mortalité	CPM-2014	UP94G	UP94G
▪ Achat de rentes			
▪ Taux d'intérêt	3,04 %	2,54 %	3,84 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014	UP94G	UP94G
▪ Âge de retraite	Âge qui maximise la valeur de la rente	Âge qui maximise la valeur de la rente	Âge qui maximise la valeur de la rente



ÉVOLUTION DE L'ACTIF

Analyse des mouvements d'actif

L'actif du régime a excédé 700 millions \$ au 31 décembre 2015, résultat d'une augmentation nette de plus de 45 millions \$ au cours de la dernière année.

La hausse de l'actif provient à la fois du rendement généré par les placements, ainsi que des autres flux monétaires qui demeurent positifs.

En effet, les cotisations versées au régime par les participants et l'employeur excèdent largement les prestations payées depuis plusieurs années, en raison du nombre de retraités qui demeure peu élevé par rapport au nombre de participants versant des cotisations au régime. Cette situation permet notamment d'avoir un horizon de placement à plus long terme pour le régime.

701 M\$
ACTIF

29,8 M\$
REVENUS PLACEMENT

15,6 M\$
FLUX MONÉTAIRES NETS



Au 31 décembre

	2015	2014
ACTIF AU DÉBUT DE L'EXERCICE	655 610 483 \$	580 987 819 \$
AUGMENTATION DE L'ACTIF		
Revenus de placements	29 795 293	62 238 118
Cotisations des participants	14 633 597	13 831 321
Cotisations de l'employeur		
▪ Cotisations d'exercice	22 838 104	18 940 505
▪ Cotisations d'équilibre	---	49 367
Transfert provenant d'un autre régime de retraite	350 594	198 512
Augmentation totale de l'actif	67 617 588	95 257 823
DIMINUTION DE L'ACTIF		
Frais de gestion et d'administration	2 684 399	2 054 708*
Prestations et transferts		
▪ Décès	232 741	---
▪ Divorce	195 177	110 525
▪ Cessation de participation	4 424 742	5 617 182
▪ Rentes	13 874 904	12 381 724
▪ Transferts vers un autre régime de retraite	737 697	471 020
Diminution totale de l'actif	22 149 660	20 635 159
Augmentation nette de l'exercice	45 467 928	74 622 664
ACTIF À LA FIN DE L'EXERCICE	701 078 411 \$	655 610 483 \$

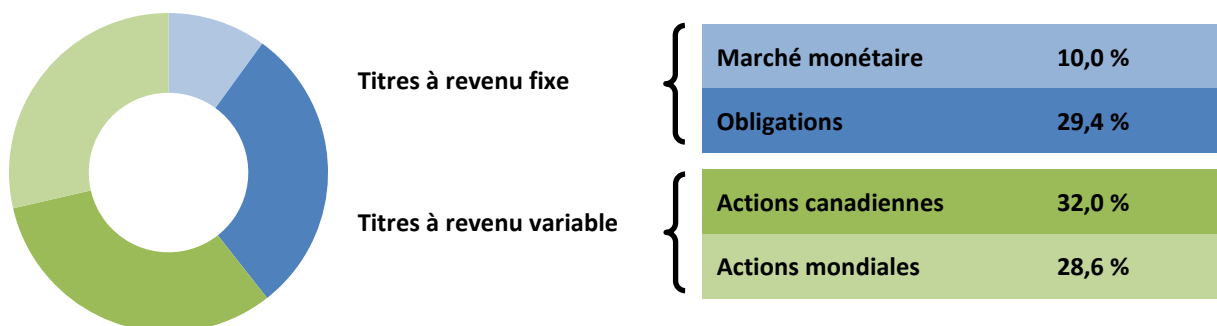
* incluant un remboursement non récurrent de 485 265 \$, qui a réduit les frais de gestion en 2014



Répartition de l'actif

L'actif du régime est investi dans différents fonds, en fonction de la politique de placement adoptée par le comité de retraite. Le gestionnaire de placements peut investir différemment de ce qui est prévu à la répartition cible de la politique de placement, mais doit demeurer à l'intérieur des différentes balises prévues. Ainsi, l'allocation de l'actif est régulièrement revue par le gestionnaire de placements en fonction des perspectives économiques et des anticipations de l'évolution du marché.

Au 31 décembre 2015, la caisse de retraite était ainsi surpondérée en marché monétaire et en actions canadiennes et sous-pondérée en obligations par rapport à la cible de la politique de placement. La répartition en actions mondiales était légèrement supérieure à la cible. Ce positionnement reflète les attentes du gestionnaire de placements, notamment à ce que les obligations demeurent sous pression et que le marché canadien surperforme dans un contexte de stabilisation du prix du pétrole et des conditions plus favorables aux ressources naturelles.



Au 31 décembre 2015

	Valeur marchande (M\$)	Proportion (%)	Cible (%)	Min (%)	Max (%)
Fonds de revenu					
Marché Monétaire	69,9	10,0	2,0	0,0	15,0
Obligations univers Angus	50,2	7,2	6,5	3,5	9,5
Obligations long terme Angus	96,7	13,8	23,5	12,5	34,5
Obligations très long terme Angus	59,2	8,4	13,0	7,0	19,0
Total - Fonds de revenu	276,0	39,4	45,0	30,0	60,0
Fonds d'actions					
Actions canadiennes Angus	224,4	32,0	27,5	17,5	37,5
Total – Fonds d'actions canadiennes	224,4	32,0	27,5	17,5	17,5
Actions mondiales Angus					
▪ Actions mondiales MFS	66,0	9,4	-	-	-
▪ Actions mondiales Hexavest	67,3	9,6	-	-	-
▪ Actions mondiales IAGP	67,3	9,6	-	-	-
Total - Fonds d'actions mondiales	200,6	28,6	27,5	17,5	37,5
Total - Fonds d'actions	425,0	60,6	55,0	40,0	70,0
Caisse Totale	701,0	100,0	100,0		



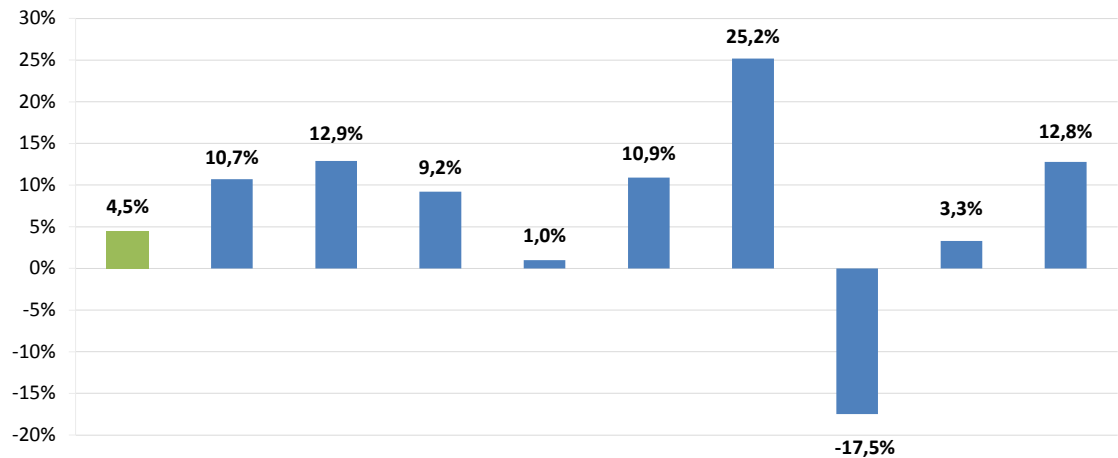
Rendements 2015

Le rendement brut de la caisse au cours de l'année 2015 fut de 4,5 %, ce qui représente un excédent de 0,4 % par rapport au portefeuille de référence. Cette valeur ajoutée s'explique principalement par l'allocation stratégique des actifs, de même que par la performance des gestionnaires d'actions canadiennes qui ont excédé l'indice de référence. Du côté des fonds à revenu fixe et en actions mondiales, les rendements ont été inférieurs aux indices. Les gestionnaires d'actions mondiales ont tous bien performé, mais la stratégie de couverture de devise s'est avérée négative dans un contexte de forte dépréciation du dollar canadien.

Pour ce qui est de la performance moyenne au cours des 4 et 10 dernières années, le rendement est à la fois supérieur au portefeuille de référence, mais également au rendement attendu à long terme selon l'évaluation actuarielle de capitalisation.

Historique de la performance de la Caisse

	4 ans	10 ans
Rendement moyen de la caisse	9,3 %	6,8 %
Valeur ajoutée	+ 0,3 %	+ 0,3 %



(%)	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Rendement de la Caisse ¹	4,5	10,7	12,9	9,2	1,0	10,9	25,2	-17,5	3,3	12,8
Portefeuille de référence ²	4,1	14,1	9,4	8,3	3,6	11,9	18,3	-17,4	5,3	11,6
Valeur ajoutée	0,4	-3,4	3,5	0,9	-2,6	-1,0	6,9	-0,1	-2,0	1,2

(L'arrondissement des rendements peut induire une apparente erreur dans le calcul de la valeur ajoutée)

¹ Rendement brut, avant la déduction des frais

² Composition du portefeuille de référence :

2,0 % Indice des Bons du Trésor - 91 jours FTSE TMX Canada; 6,5 % Indice obligataire universel FTSE TMX Canada; 23,5 % Indice obligataire à long terme FTSE TMX Canada; 13,0 % Indice obligataire universel 20+ FTSE TMX Canada; 27,5 % Indice composé S&P/TSX; 27,5 % MSCI - Monde (\$ CA) net RT



Revue de la performance des fonds

	1 an	4 ans
Fonds de revenu		
Marché Monétaire	0,7	0,9
Indice bons du Trésor - 91 jours FTSE TMX Canada	0,6	0,9
Valeur ajoutée	0,1	0,0
Obligations univers Angus	3,1	3,6
Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	3,5	3,6
Valeur ajoutée	-0,4	0,0
Obligations long terme Angus	3,7	4,6
Indice d'obligations à LT FTSE TMX Canada	3,8	4,7
Valeur ajoutée	-0,1	-0,1
Obligations très long terme Angus	3,4	4,1
Indice obligataire universel 20+ FTSE TMX Canada	3,5	4,9
Valeur ajoutée	-0,1	-0,7
Fonds d'actions		
Actions canadiennes Angus	-5,9	4,4
Indice composé S&P/TSX	-8,3	5,3
Valeur ajoutée	2,5	-0,9
Actions mondiales Angus	15,1	19,4
INDC715*	18,3	20,0
Valeur ajoutée	-3,1	-0,6
▪ Actions mondiales MFS	19,8	19,5
MSCI - Monde (\$ CA) Net RT	18,3	20,0
Valeur ajoutée	1,6	-0,6
Mandat de couverture passive de l'exposition au fonds de MFS (non inclus dans le rendement de MFS)**	-15,0	s/o
▪ Actions mondiales Hexavest	20,2	19,1
MSCI - Monde (\$ CA) Net RT	18,3	20,0
Valeur ajoutée	1,9	-1,0
Impact de la gestion des devises d'Hexavest (inclus dans le rendement)	1,1	s/o
▪ Actions mondiales IAGP	21,6	22,5
MSCI - Monde (\$ CA) Net RT	18,3	20,0
Valeur ajoutée	3,3	2,5
Mandat de couverture active de l'exposition aux actifs gérés par IAGP (inclus dans le rendement d'IAGP)	-2,0	s/o

(L'arrondissement des rendements peut induire une apparente erreur dans le calcul de la valeur ajoutée)

* 100 % MSCI Monde (\$ CA) Net RT depuis T3-2013, 50 % MSCI – Monde (\$ CA) Net RT + 50 % MSCI – Monde (Devises locales) Net RT entre T3-2012 et T2-2013 et 60 % MSCI – Monde (\$ CA) Net RT + 40 % MSCI – Monde (Devises locales) avant T3-2012

** Le montant nominal de la couverture passive s'est ajusté dans les jours suivant le 31 juillet 2013 pour refléter uniquement l'exposition du fonds de MFS. Durant le premier mois du 3^e trimestre de 2013, le montant nominal de la couverture était donc plus élevé puisqu'il incluait aussi 50 % de l'exposition des actifs gérés par IAGP. Ce dernier ajustement avait été apporté dans les jours suivant le 20 juin 2013. Avant cette date, la couverture portait sur 50 % de la somme de l'exposition des fonds de MFS et de Templeton.



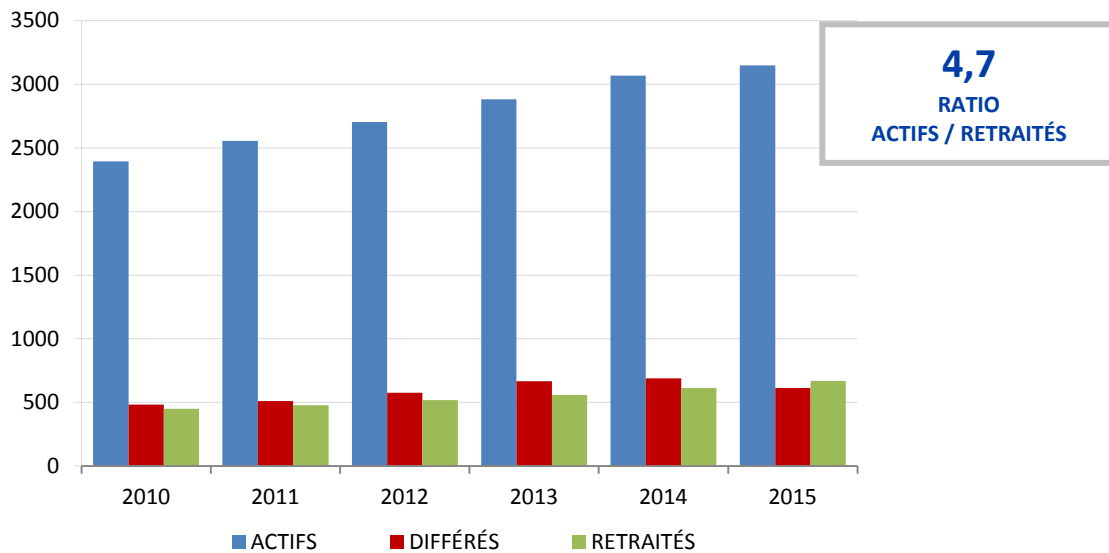
Évolution de la participation

Le nombre total de participants au régime a continué à augmenter au cours de la dernière année, passant ainsi de 4 372 à 4 431 participants.

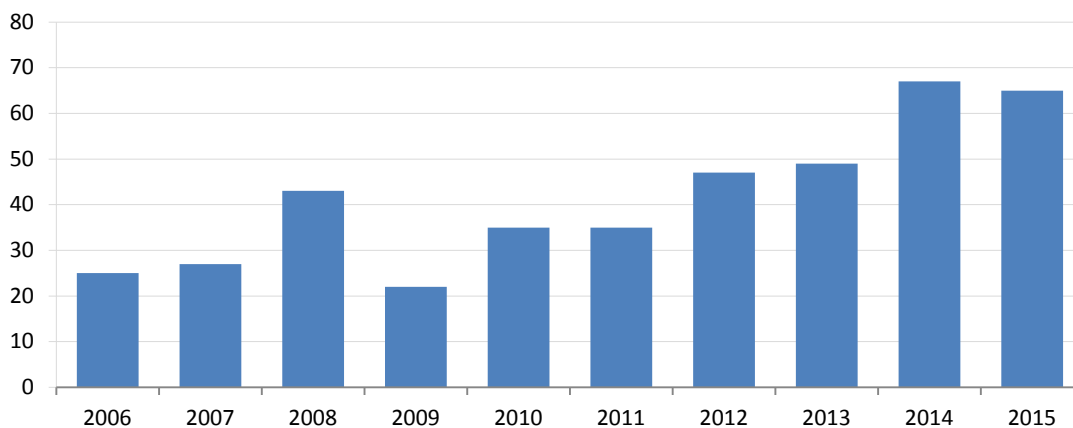
La hausse s'explique en partie par la progression nette du nombre de participants actifs, dont le nombre de nouveaux adhérents a excédé le nombre de ceux qui ont cessé leur participation active au régime. De plus, le nombre de retraités est également en hausse constante depuis plusieurs années en raison du nombre de départs à la retraite en forte progression. Quant aux participants en rentes différées, ils sont moins nombreux en raison du paiement de valeurs de transfert à plusieurs d'entre eux qui conservaient de faibles sommes dans le régime.

Répartition des participants		2015	2014
■	Participants actifs	3149	3069
■	Retraités	669	614
■	Rentes différées	<u>613</u>	<u>689</u>
		4431	4372

La participation au régime demeure constituée majoritairement de participants actifs, dont la progression a continué à être élevée au cours des dernières années (plus de 30 % d'augmentation en 5 ans). Cependant, le groupe des retraités est celui dont l'augmentation relative fut la plus importante au cours de la même période (près de 50 % en 5 ans).



Évolution des départs à la retraite





COMITÉ DE RETRAITE

Le comité de retraite est l'administrateur du régime de retraite et agit à titre de fiduciaire de la caisse de retraite. Il est constitué de membres désignés par l'employeur, par les participants actifs et les participants inactifs, de même que d'un membre indépendant.

Son rôle consiste notamment à gérer les actifs de la caisse de retraite et à administrer les prestations promises par le régime en veillant à sa saine gestion.

Le comité de retraite met en œuvre les moyens pour assurer l'administration quotidienne du régime, protéger les droits des participants et mettre en place des mesures de contrôle et de gestion des risques. Les membres du comité ne peuvent cependant décider des prestations versées par le régime, puisqu'il s'agit d'un droit qui relève uniquement de l'employeur.

Le comité de retraite établit également la politique de placement du régime, choisit les gestionnaires et effectue le suivi des performances de la caisse.

Afin de supporter le comité dans ses différentes fonctions, des mandats sont également accordés à un comité de placement et un comité d'audit.

COMITÉ DE PLACEMENT

Le comité de placement est constitué de membres du comité de retraite de iA, d'un membre du comité de retraite de iAAH, ainsi que de deux conseillers externes. Il est mandaté par le comité de retraite pour assurer différentes tâches, dont l'application et le suivi de la politique de placement.

Les principaux objectifs du comité sont le suivi rigoureux des gestionnaires de placement et du rendement de la caisse ainsi que le respect de la politique de placement.

En plus de ses travaux réguliers, le comité de placement a également évalué au cours de l'année 2015 le potentiel d'ajouter certaines classes d'actif à

la caisse de retraite de façon à obtenir une meilleure diversification des placements et une bonification des rendements. Suite à ces analyses, il a été décidé d'aller de l'avant dans un premier temps avec l'ajout d'un mandat d'équité privée qui sera déployé graduellement en 2016.

La structure de détention de l'actif a également été revue, de façon à assurer une gestion plus efficace des placements, suite aux différentes fusions de régimes complétées au cours des dernières années.

COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit est constitué de membres du comité de retraite de iA et d'un membre du comité de retraite de iAAH. Il est mandaté par le comité de retraite notamment pour revoir le plan d'audit et le rapport financier du régime avec l'auditeur externe.

Le comité d'audit est également responsable de valider l'efficacité des contrôles internes mis en place pour assurer une gestion adéquate des risques. Au cours de l'année 2015, le comité a notamment mis en place des redditions de compte des délégataires et fournisseurs de services du comité de retraite, pour s'assurer du respect de leurs engagements envers le régime. Une firme externe a également été mandatée pour effectuer une validation des calculs et relevés produits pour les participants au régime. Le comité d'audit a reçu les conclusions de l'analyse et s'assurera de mettre en place les recommandations au cours des prochains mois. La saine gouvernance du régime demeure un objectif important pour les membres du comité et des mandats se poursuivront en ce sens pour assurer une amélioration continue des processus.

RÉUNIONS TENUES EN 2015

	Nombre de membres	Nombre de réunions	Taux de participation
Comité de retraite	12	6	93 %
Comité de placement	8	6	96 %
Comité d'audit	4	3	100 %



Composition du comité de retraite

Membres désignés par l'employeur

Boulet, Jean-François	(418) 684-5255
Daneau, Guy	(418) 684-5351
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 4152
Potvin, Jacques (Président)	(418) 684-5428
Sibénil, Nathalie	(418) 684-5000 poste 4638

Membres désignés par les participants actifs

Blais, Jean-Philippe	(604) 737-3854 poste 3854
Drouin, Alexandre	(418) 684-5000 poste 1687
Lacasse, Hélène (Vice-présidente)	(418) 684-5000 poste 5975
Lemay, Éric	(418) 684-5000 poste 4896

Membres désignés par les participants non-actifs et les bénéficiaires

Smith, Georges	(418) 658-6889
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

Membre indépendant

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

Composition du comité de placement

Membres désignés par le comité de retraite de iA

Lacasse, Hélène	(418) 684-5000 poste 5975
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 4152
Lemay, Éric	(418) 684-5000 poste 4896
Potvin, Jacques (Président)	(418) 684-5428
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

Membre désigné par le comité de retraite de iAAH

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

Membres experts externes

Bernier, Gilles	(418) 656-5027
Sauvageau, Yvon	(418) 659-7407

Composition du comité d'audit

Membres désignés par le comité de retraite de iA

Drouin, Alexandre	(418) 684-5000 poste 1687
Smith, Georges (Président)	(418) 658-6889
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

Membre désigné par le comité de retraite de iAAH

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

Contact aux ressources humaines



Le Service des
ressources humaines **6400**
RessourcesHumaines@ia.ca
••• **1-844-268-6400** •••